

sommaire

dossier FNCC

- Les associations  
culturelles régionales

actualités

- Adoption d'Hadopi 2
- Journées juridiques du patrimoine
- Echos de la table ronde sur les ABF
- Communiqué de la FNCC
- Google et la BNF
- Echos d'un débat vif
- Communiqué de la FNCC

centre de formation

vie de la FNCC

Le premier article de la rubrique juridique animé par Maître Eric Baron est en ligne sur l'espace adhérent du site de la FNCC (www.fncc.fr) :

"Conventions d'objectifs et contrats de la commande publique : petit guide des bonnes pratiques"

## Conseil de la création

**10 septembre.** Frédéric Mitterrand et Marin Karmitz ont annoncé les projets de ce nouvel instrument de la politique culturelle de l'Etat.

Cette « boîte à idées » (Marin Karmitz), qui incarne la conviction du président de la République en « la capacité de l'Etat à impulser un changement de culture pour apprendre à mieux soutenir le processus de la création », a élaboré dix projets. Ils sont, pour une bonne part, parisiens (« Faire de Paris la capitale mondiale de l'art ») et très axés sur la démocratisation de masse, via Internet (opéra et numérique) ou encore le cinéma : création d'une école de « cinéma populaire » sur une péniche. Des interrogations demeurent sur les sources de financement de ce Conseil dont certains professionnels réclament la dissolution.

Le détail des projets sur le site du Premier ministre

## les associations régionales

### La Plateforme interrégionale d'échange et de coopération culturelle

qui regroupe vingt structures – «missions voix» et agences régionales – dont la caractéristique est d'être nées sous la double tutelle des Régions et de l'Etat, avec un financement à parité, tient ses Assises du 28 septembre au 1<sup>er</sup> octobre à Poitiers.

Le moment est important car depuis leur création, il y a une trentaine d'années, ces agences ont suivi, d'une région à l'autre, des mutations de leurs objectifs et de leurs moyens. Aujourd'hui, elles souffrent d'une perte de lisibilité due à l'extrême disparité de leurs profils, d'une « crise d'identité » qu'accroissent les récents bouleversements politiques : perspectives de la réforme Balladur, retrait de l'Etat, montée en puissance des Régions, disparitions progressives de leurs structures sœurs, les associations départementales, bref du tournant qui a mené de la déconcentration des services culturels de l'Etat à la décentralisation.

La FNCC s'est associée aux Assises – qui incluent un colloque sur le thème «La nouvelle gouvernance des politiques culturelles : place et rôle des organismes régionaux» – en réalisant un petit dossier sous forme d'entretiens. Sont interrogés : trois directeurs d'agences régionales – Céline Morel du Cepravo (Région Centre), Jean-Claude Lartigot de la Nacre (Rhône-Alpes), Florent Stroesser de l'Inecc/Mission voix Lorraine – et deux universitaires spécialisés dans les politiques culturelles : Jean-Michel Lucas et Philippe Teillet.

## brève

**Culture et diplomatie.** Le sénateur de Haute-Loire, Adrien Gouteyron (UMP), publie dans *le Monde* du 6/7 septembre une tribune dénonçant le «Yalta administratif» dont pâtit le rayonnement culturel français : « Au ministère de la Culture le monopole de la culture "en France", et à celui des Affaires étrangères le monopole de la culture "hors de France". [...] Curieuse manière de penser le monde que de faire d'un livre, d'une pièce de théâtre, d'une œuvre de musique, sitôt passée la frontière, un "enjeu diplomatique", plutôt que de respecter leur essence propre. [...] Priorité aux échanges culturels, la diplomatie vient de surcroît ! » Si la culture vient avant la diplomatie, alors la Rue de Valois doit guider le Quai d'Orsay. Par exemple, selon le sénateur, en formant les conseillers culturels des ambassades et en pilotant Culturesfrance (actuellement opérateur culturel du ministère des Affaires étrangères). Ainsi, cette agence aurait « enfin autorité sur les diplomates culturels ».

## actualités

### 22/09/09. La loi Hadopi 2 a été définitivement adoptée par l'Assemblée nationale.

Ce texte prend en compte l'exigence du Conseil constitutionnel de confier la répression du téléchargement illégal sur Internet au pouvoir judiciaire et non à une autorité administrative. La loi a été adoptée par 258 pour (UMP et Nouveau Centre) et 131 contre. Le PS déposera un nouveau recours devant le Conseil constitutionnel.

### L'Association les Journées juridiques du patrimoine

(association de défense du patrimoine) organisait, le 17 septembre, un colloque au Sénat. Dans une atmosphère de grande tension et en présence des principaux acteurs concernés – les architectes des Bâtiments de France –, le sénateur (UMP) Dominique Braye, secrétaire de la commission de l'Economie, a déclaré : « *Le vent du boulet est passé très près.* » Un moment d'une grande tension.

Echos de la table ronde :

«L'ABF nouveau va-t-il arriver ?»

Communiqué de la FNCC

### Google et la numérisation des fonds de la BNF.

La numérisation coûte cher. Mais le patrimoine écrit national est sans prix. Faut-il le vendre pour le sauver ? L'inaliénabilité d'un principe doit-elle se plier à la raison pragmatique ? Pour le ministre de la Culture : « *La numérisation de tous les patrimoines doit se faire dans une garantie d'indépendance nationale absolue.* »

Echos d'un débat vif

Communiqué de la FNCC

## centre de formation

A Paris

- mercredi 7 octobre : «L'élu(e) à la culture et la saison culturelle : quelle place aux côtés des acteurs culturels et des artistes ?»
- mercredi 21 octobre : «Les jeunes dans le projet culturel de la collectivité territoriale»

En région

- «Organisation et vie culturelles des communes. Le rôle et les missions de l'élu(e) à la culture»
- mercredi 14 octobre à Nantes (Pas-de-la-Loire)
- mercredi 14 octobre à Nancy (Lorraine)
- mercredi 21 octobre à Nevers (Bourgogne)

## vie de la FNCC

Jeudi 8 octobre à Saint-Agil (Loir et Cher)

- Commission des Communes rurales
- Réunion du Bureau

Vendredi 9 octobre à Vendôme (Loir-et-Cher)

- Conseil d'Administration
- Journée professionnelle de Grands Formats : «Les orchestres de jazz et les collectivités Territoriales»